

B. NOTICE

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

DRONTAL pup, 5 mg/ml +15 mg/ml, suspension buvable pour chiens

2. Composition

Un ml contient :

Substances actives :

Pyrantel 5 mg
(sous forme de pyrantel embonate 14,4 mg)
Fébantel 15 mg

Excipients :

Composition qualitative en excipients et autres composants	Composition quantitative si cette information est essentielle à une bonne administration du médicament vétérinaire
Benzoate de sodium (E211)	2,05 mg
Propylène glycol (E1520)	100 mg

3. Espèces cibles

Chiens (chiots et jeunes chiens).

4. Indications d'utilisation

Vermifuge à usage chez les chiots et les jeunes chiens.
Traitement des infestations par les nématodes suivants :

Spectre	Espèces parasitaires
Ascarides	<i>Toxocara canis</i> <i>Toxascaris leonina</i>
Ancylostomes	<i>Uncinaria stenocephala</i> <i>Ancylostoma caninum</i>
Trichocéphales	<i>Trichuris vulpis</i>

5. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité au(x) principe(s) actif(s) ou à l'un des excipients.

6. Mises en gardes particulières

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Une résistance du parasite à l'une ou l'autre classe particulière d'anthelminthique peut se développer après l'utilisation fréquente et répétée d'un anthelminthique de cette classe. La sécurité du produit n'a pas été évaluée chez les chiots âgés de moins de 2 semaines et pesant moins de 0,6 kg.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Se laver les mains après utilisation.

Éviter tout contact direct avec la peau et les yeux.

En cas de contact accidentel avec la peau, consulter immédiatement un médecin et lui montrer la notice ou l'étiquette.

En cas d'éclaboussure accidentelle, laver immédiatement la zone touchée à l'eau courante.

Gestation et lactation :

Ne pas utiliser chez les chiennes gravides ou en lactation.

Surdosage :

Le surdosage quintuple avec Drontal Pup est toléré sans symptômes aussi bien par les chiots que les jeunes chiens. Un surdosage décuple, quant à lui, peut uniquement provoquer des vomissements.

7. Effets indésirablesChiens :

Très rare (<1 animal / 10,000 animaux traités, incluant les cas isolés):	Troubles de l'appareil digestif ¹ (diarrhée ¹ , vomissements ¹)
--	---

¹ *Légers et transitoires*

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Administration orale.

POSOLOGIE

15 mg de fébantel et 5 mg de pyrantel par kg de poids corporel (correspondant à 1 ml du médicament vétérinaire par kg de poids corporel).

MODE D'ADMINISTRATION

L'administration de la suspension peut se faire soit directement au moyen de la seringue jointe, soit indirectement, mélangé à la nourriture. Aucun régime ne doit être suivi.
Bien agiter avant l'emploi.

DURÉE DU TRAITEMENT

Une seule administration par traitement.

En raison de la précocité des infestations par vers (infestation intra-utérine et galactogène) le traitement avec le médicament vétérinaire doit déjà commencer dès l'âge d'environ 2 semaines.

Il est conseillé de répéter le traitement avec un intervalle de 14 jours, jusqu'à l'âge de 12 semaines.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

-

10. Temps d'attente

Sans objet.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

Ne pas conserver au réfrigérateur ou ne pas congeler.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la boîte après Exp.
La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire congeler : 10 semaines.

Evitez l'introduction d'une contamination.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire non soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V192281

Flacon en polyéthylène de 50 ou 100 ml avec bouchon à vis en polypropylène avec une seringue doseuse de 5 ml en polypropylène.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Janvier 2026

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Vetoquinol S.A.
Magny-Vernois
70200 Lure
France

Fabricant responsable de la libération des lots:

KVP Pharma + Veterinär Produkte GmbH
Projensdorfer Str. 324
D-24106 Kiel
Allemagne

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Vetoquinol NV/SA
Galileilaan 11/401
2845 Niel
België
Tél: +32 3 877 44 34